



Dossier de presse

Création de la distinction Palace

PALACE

Hervé NOVELLI
Secrétaire d'Etat chargé du commerce,
de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises,
du tourisme, des services et de la consommation

Contact presse :
Cabinet de Hervé Novelli - Aurore Longuet : 01 53 18 46 35



SOMMAIRE

Pourquoi une « distinction Palace » ?

Quelles étapes pour obtenir la « distinction Palace » ?

La « distinction Palace », une marque élégante et moderne

Jury

Annexes

Annexe 1 : Le classement 5* et la liste des hôtels 5*

Annexe 2 : Les conditions d'éligibilité à la « distinction Palace »

Annexe 3 : Les critères d'appréciation du Jury

Annexe 4 : Fiche de présentation de ATOUT FRANCE

La réforme du classement hôtelier souhaitée par Hervé Novelli, secrétaire d'Etat chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services et de la consommation et mise en place par la *loi du 22 juillet 2009 de développement et de modernisation des services touristiques*, portait sur deux grands axes : la modernisation des critères de classement et la refonte de la procédure permettant d'obtenir les « nouvelles étoiles ».

Conforme aux attentes des clientèles françaises et internationales, ce nouveau classement a un triple objectif :

- améliorer la lisibilité et la qualité de l'offre hôtelière française ;
- harmoniser le positionnement des établissements haut de gamme avec les pratiques internationales (notamment celles des destinations concurrentes), en créant une catégorie « 5 étoiles » ;
- moderniser les infrastructures du secteur hôtelier.

Parmi les nouveautés introduites par cette réforme : la création de la catégorie 5 étoile : enjeu d'image, d'attractivité et de rayonnement, entraînant l'ensemble de l'offre, elle constitue désormais la figure de proue du meilleur de l'hôtellerie française.

Toutefois, parmi les hôtels classés 5 étoiles, certains doivent être distingués. Situation géographique, intérêt historique, esthétique et/ou patrimonial particulier, service sur mesure, ces établissements d'exception font partie du paysage touristique français depuis toujours mais aucune distinction officielle ne venait jusqu'ici saluer leur différence.

C'est pourquoi, Hervé NOVELLI a confié à deux professionnels de l'hôtellerie de luxe le soin d'établir un rapport sur les modalités de création d'une catégorie « Palaces » parmi les établissements 5 étoiles.

La remise de ce rapport, le 9 septembre 2010, a été suivie de l'officialisation d'une catégorie « Palace » dont la définition des critères et des modalités d'attribution a été confiée à ATOUT FRANCE, l'Agence de développement touristique de la France.

L'arrêté du 8 novembre 2010 comble désormais l'absence de reconnaissance officielle de ces établissements d'exception par la création d'une « distinction Palace » permettant la reconnaissance d'hôtels présentant des caractéristiques exceptionnelles.

La « distinction Palace » doit permettre de valoriser ces établissements sur la scène internationale vis-à-vis d'une offre concurrente de plus en plus importante. Plus globalement, elle doit contribuer au rayonnement de la culture française et à l'attractivité de la destination France.

La « distinction Palace » correspond à une marque collective dont ATOUT FRANCE assure la gestion et la protection.

QUELLES ETAPES POUR OBTENIR LA « DISTINCTION PALACE » ?

La « distinction Palace » sera attribuée par le Ministre chargé du tourisme pour une durée de 5 ans après instruction par ATOUT FRANCE et recommandation d'un Jury (cf. page 7).

LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE A LA « DISTINCTION PALACE »

Pour prétendre à l'examen de sa candidature par le Jury, tout établissement candidat devra tout d'abord respecter les conditions d'éligibilité suivantes :

- Avoir débuté son activité il y a au moins 30 mois dans le cas d'une création d'établissement, 24 mois dans le cas d'une réfection totale d'un établissement existant ayant entraîné une interruption d'activité de longue durée, afin d'apporter une garantie quant à la permanence de l'excellence du service et des prestations offertes ;
- Etre classé 5 étoiles ;
- Disposer de chambres ayant une surface minimale :
 - de 26 m², sanitaires compris, pour les chambres « 1 personne » (*versus* 20 m² pour un hôtel 5*) ;
 - de 30 m², sanitaires compris, pour les chambres « 2 personnes » (*versus* 24 m² pour un hôtel 5*).Des surfaces inférieures aux *minima* requis sont tolérées dans 10 % au maximum des chambres de l'établissement candidat.
- Remplir l'ensemble des critères, issu du renforcement des exigences du tableau de classement hôtelier en catégorie 5 étoiles, tels que présentés en annexe 1.

Cette première étape de sélection des établissements candidats à la « distinction Palace » fait l'objet d'une instruction par ATOUT FRANCE.

Les établissements qui obtiendront la « distinction Palace » devront donc impérativement incarner l'excellence à la française et contribuer au rayonnement de la destination France à travers le monde. Les conditions d'objectivité, et en particulier celles issues du renforcement des exigences du tableau de classement en catégorie 5 étoiles, correspondent, en effet, à des critères objectifs exigeants qui doivent permettre de présenter aux membres du Jury les candidatures des seuls établissements dotés d'un excellent niveau de confort et de service caractérisé, par exemple, par :

- un service de conciergerie,
- une équipe polyglotte,
- un service de restauration permanent,
- un spa,
- un espace de remise en forme,
- des soins esthétiques et la possibilité de massages, etc.

LES CRITERES D'APPRECIATION DU JURY

Les membres du Jury s'appuieront ensuite, pour fonder leur recommandation, sur les éléments d'appréciation suivants :

- le caractère exceptionnel de la localisation de l'établissement,
- son architecture (qu'elle soit historique ou de facture contemporaine),
- la taille de l'établissement et de la présence importante de suites,

- l'esthétique, la générosité des lieux,
- la remarquable qualité des équipements et éléments de confort,
- la légende, l'histoire, la personnalité de l'établissement,
- la personnalisation, la rapidité, la précision et la permanence du service,
- l'excellence de la restauration et du bar,
- le caractère unique de l'établissement,
- l'implication des équipes dans la recherche de l'excellence,
- l'exemplarité de la démarche sociétale et environnementale poursuivie par l'établissement,
- la performance économique de l'établissement de nature à distinguer l'excellence du service.

Les critères d'appréciation du Jury détaillés sont présentés en annexe 2.

L'examen des candidatures par le Jury inclura une visite des lieux par deux de ses membres ainsi qu'une audition de l'établissement candidat.

La procédure d'instruction, d'examen et de vote ainsi que les modalités de fonctionnement du Jury sont encadrées par un règlement d'usage de la marque « Palace » qui fonde également ses conditions d'attribution.

Ce document opposable à tous est déposé à l'INPI et mis en ligne sur www.atout-france.fr.

CANDIDATURE A LA « DISTINCTION PALACE »

Un dossier de candidature est téléchargeable sur www.atout-france.fr.

Les candidatures devront être déposées avant le 31 décembre 2010 par voie postale ou par voie électronique à :

ATOUT FRANCE

Direction de la réglementation des métiers du tourisme, des classements et de la qualité

« Distinction Palace »

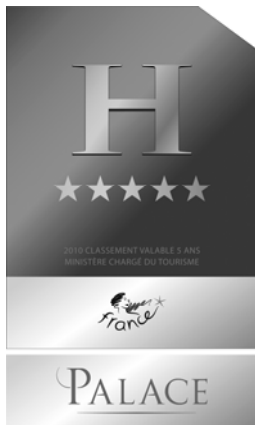
23, place de Catalogne

75685 Paris Cedex 14

distinctionpalace@franceguide.com

PALACE

La création graphique de la distinction Palace devait refléter les notions d'élégance à la française, de luxe, d'exception mais devait également véhiculer la notion de modernité chère aux Palaces qui ont parfois souffert d'une image un peu vieillissante.



Une typographie épurée et élégante, cohérente avec l'identité visuelle de la plaque 5 étoiles, a été choisie. La distinction palace pourra être apposée sous la plaque 5 étoiles.

Le Jury se compose de personnalités nommées par le ministre chargé du tourisme pour une période de trois ans renouvelable.

Dominique FERNANDEZ

L'Académicien Dominique Fernandez, né en 1929, est un universitaire, menant depuis 1958 en parallèle une carrière d'écrivain et de critique littéraire. Dominique Fernandez, ancien élève de l'École normale supérieure et agrégé d'Italien a inventé la « psychobiographie » et obtenu en 1982 le Prix Goncourt avec *Dans la main de l'ange*. Il a été élu à l'Académie française, le 8 mars 2007, au fauteuil de Jean Bernard (25ème fauteuil).

Adélaïde de CLERMONT-TONNERRE

Adélaïde de Clermont-Tonnerre, née en 1976 est une journaliste et romancière française. Après avoir travaillé dans le secteur de la finance, Adélaïde devient journaliste à Madame Figaro, puis rejoint Point de vue où elle est actuellement rédactrice en chef de la rubrique culture et chroniqueuse. Depuis la rentrée 2010, elle est également chroniqueuse dans l'émission de Franz-Olivier Giesbert, *Semaine Critique*. Adélaïde a publié chez Stock son premier roman, « Fourrure » qui a reçu de nombreux prix. Parallèlement, Adélaïde est membre du jury du Prix de la Closerie des Lilas.

Aliza JABES

Aliza Jabès, née le 20 juillet 1962, est entrepreneur, Présidente du Laboratoire NUXE. Elle vient d'obtenir le prix l'Entrepreneur de l'Année 2010. Après avoir été analyste financière pour le laboratoire Eli Lilly à Indianapolis pendant 2 ans, elle choisit en 1989 la voie de l'entrepreneuriat et reprend le laboratoire Nuxe, un laboratoire artisanal créé par un pharmacien parisien 30 ans plus tôt. Sous son impulsion, Nuxe devient une marque qui s'impose très vite sur le marché des cosmétiques. Aujourd'hui, la marque est vendue en pharmacie et ses produits sont distribués dans 50 pays.

Hubert JOLY

Hubert Joly est devenu Président et Directeur général de Carlson en mars 2008, leader mondial dans la gestion des voyages d'affaires. Il est diplômé en gestion commerciale de l'école HEC de Paris, ainsi qu'en gestion publique de l'Institut d'Études Politiques de Paris. Il est également devenu membre du *Travel and Tourism Advisory Board* de Ministère du commerce américain. Il est également membre du Comité exécutif du World Travel and Tourism Council.

Serge NICOLE

L'artiste-céramiste Serge Nicole a débuté son activité en tant qu'artiste libre en 1979. Il est président d'Ateliers d'Art de France, premier groupement de professionnels des métiers d'art et Président du Salon du Patrimoine. Il a obtenu le prix régional de la SEMA (Institut National des Métiers d'Art) en 2006.

Joseph OLIVEREAU

Né en 1932, Joseph Olivereau a créé en 1972 les Relais Gourmands avec Pierre Troisgros, avant de fonder la chaîne Relais et Châteaux dont il assurera pendant 17 ans la présidence, donnant à l'organisation une véritable dimension internationale. Le groupe comprend aujourd'hui 453 établissements présents dans 50 pays. Joseph OLIVEREAU a été en 1986, conseiller technique du ministre du Tourisme, pour s'occuper de l'image de la France. Il est également Président d'Honneur de Relais et Châteaux.

Carole ROUSSEAU

Carole ROUSSEAU est une animatrice de télévision française née en 1967. Elle commence sa carrière en 1991 sur FR3 sur La Marche du siècle puis sur Le Droit de savoir ; elle rejoint France 2 en 1996 pour présenter Déjà dimanche. En 1997, elle rejoint TF1 pour co-présenter Plein les yeux puis Célébrités avec Stéphane Bern. Entre 1997 et 1999, Carole Rousseau présente de nombreuses émissions spéciales Elle devient également productrice et présentatrice de Scrupules et C'est quoi l'amour. Outre des magazines, elle anime des grands jeux événementiels en prime time (Le Grand Concours, Le Grand Quiz du Cerveau) ainsi que Les 30 histoires les plus mystérieuses/spectaculaires/extraordinaires. Sur TMC, elle anime l'émission 90' Enquêtes et 90' Faits Divers et produit Ma drôle de vie. Depuis la rentrée 2009, elle présente sur TF1 Au cœur du crime, un magazine consacré aux faits divers puis a présenté à la rentrée 2010 l'émission MasterChef, un grand concours national de cuisine sur TF1.

Yves ROUSSET-ROUARD

Yves Rousset-Rouard, né en 1940 est un producteur cinématographique. De 1979 à 1992 il a produit ou adapté une vingtaine de films. Ancien Député, il est depuis 1995 maire de la commune de Ménerbes. Il est à l'origine d'un projet de transformation d'un hôtel particulier de Ménerbes en *Maison de la Truffe et du Vin du Luberon*.

Gonzague SAINT-BRIS

Gonzague Saint Bris est un écrivain, critique, historien et journaliste né à Loches en 1948. Il est l'auteur de près d'une quarantaine de livres, de récits historiques et de biographies comme celles de, Balzac, Dumas, Flaubert, Vigny, La Fayette. Cette dernière a atteint les 100.000 exemplaires et a reçu aux États-Unis un prix de littérature de l'Université John Fitzgerald Kennedy de Californie. En 2002, il a reçu le prix Interallié pour son ouvrage d'inspiration autobiographique *Les Vieillards de Brighton*.

Jean-Michel WILMOTTE

Jean-Michel Wilmotte est un architecte et designer français né en 1948 à Soissons. Diplômé de l'école Camondo, il fonde à 27 ans son bureau d'études à Paris. Il est aujourd'hui à la tête d'une équipe de près de 150 personnes d'une vingtaine de nationalités différentes. Elle travaille sur une centaine de projets tant en France qu'à l'étranger. Ses projets vont des tours aux maisons privées, des circuits automobiles aux centres commerciaux, des logements aux sièges sociaux, et des hôtels aux musées.

ANNEXES

ANNEXE 1 : LE CLASSEMENT 5* ET LA LISTE DES HOTELS 5*

Les normes de classement dans la catégorie 5* sont conçues pour répondre à une clientèle internationale exigeante. La qualité de service et le niveau de langues étrangères parlées par le personnel sont donc prédominants.

Les grandes caractéristiques de service d'un 5* sont les suivantes :

- une disponibilité en réception 24h/24 dans les hôtels de plus de 30 chambres (12h/24 en deçà) ;
- un room service 24h/24 pour les hôtels de plus de 50 chambres (19h/24 en deçà)
- Un service personnalisé : par exemple, prise en charge des bagages, accompagnement dans les chambres ;
- un personnel parlant plusieurs langues étrangères ;
- des équipements spécifiques tels que le coffre fort disponible dans les chambres et à la réception, le peignoir dans la chambre, etc. ;
- l'accès à internet dans toutes les chambres ;
- la possibilité de dîner à l'hôtel.
- Les établissements 5* devront également offrir un certain nombre de services « à la carte » à leur clientèle : un service de voiturier, une conciergerie, piscine, possibilité de massage détente, tennis, coiffeur, spa, animateur dans la salle de remise en forme...

En matière d'aménagement, les espaces de vie et les chambres sont plus spacieux, offrant au moins 90 m² pour les espaces communs et 24m² sanitaires compris en chambre double. Les chambres sont équipées de tout le confort nécessaire (climatisation, internet, accès à des chaînes de télévision internationales, bureau...), et offrent une prestation en phase avec les grands standards internationaux, tout en permettant l'expression de la personnalisation, de la créativité d'aménagement et de décoration. Par exemple, les normes n'imposent plus la séparation entre la chambre et la salle de bain. Ainsi, de nouveaux concepts hôteliers, des aménagements design, précurseurs, peuvent s'exprimer plus librement. Le nouveau classement permet aussi aux établissements

historiques, qui ont par essence des contraintes d'aménagement lourdes, de mieux trouver leur place.

Alors que les normes de 1986 comprenaient uniquement des critères liés à l'équipement (surface, existence de chauffage, présence d'une cabine téléphonique...), les nouvelles normes intègrent des **critères liés au service** (pratique des langues étrangères, qualité de service lors de la réservation, accueil, services annexes) **et à l'accessibilité/développement durable** (accueil des personnes en situation de handicap, bonnes pratiques environnementales...) afin de mieux prendre en considération les attentes du client. Non seulement les chambres sont plus spacieuses, mais les exigences de service sont normées, parmi lesquels le room service, l'accueil 24h/24, l'installation dans la chambre, le service bagage et l'état de propreté.

LA LISTE DES HOTELS 5*

mise à jour le 05/11/2010
(classée par ordre alphabétique de commune)

CHATEAU DE BRINDOS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 23/09/2009
1, Allée du Château - 64600 ANGLET
Tél. : 0559238980 - Fax : 0559238981 -
Courriel : contact@chateaubrindos.com
Site internet : <http://www.chateaubrindos.com>
Types de chambre : suite junior, Suite Venise, Suite Kala, Suite Monastir, chambre de luxe

CAP D'ANTIBES BEACH HOTEL

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 13/08/2010
10, boulevard Maréchal Juin - 06160 ANTIBES
Tél. : 0492931330 - Fax : 0492931504 -
Courriel : f.farneti@ca-beachhotel.com
Site internet : <http://www.ca-beachhotel.com>
Types de chambre : suite junior, suite classique, chambre de luxe
27 chambres

HÔTEL DU CAP EDEN-ROC

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/09/2009
Boulevard JF Kennedy - 06601 ANTIBES

Tél. : 0493613901 - Fax : 0493677604 -
Courriel : reservation@hdcer.com
Site internet : <http://www.hotel-du-cap-eden-roc.com>
Types de chambre : single, double

HÔTEL D'EUROPE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 08/12/2009
14, place Crillon - 84000 AVIGNON
Tél. : 0490147676 - Fax : 0490147671 -
Courriel : reservations@heurope.com
Site internet : <http://www.heurope.com>
Types de chambre : suite junior, chambre supérieure, Suites avec vue sur le Palais des Papes, chambre classique, chambre de luxe

LA MIRANDE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 15/10/2010
Place de l'Amirande - 84000 AVIGNON
Tél. : 0490142020 - Fax : 0490862685 -
Courriel : mirande@la-mirande.fr
Site internet : <http://www.la-mirande.fr/>
Types de chambre : chambre de luxe
21 chambres

HOTEL K

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 06/10/2009
5, Untermuhlthal - 57230 BAERENTHAL
Tél. : 0387270560 - Fax : 0387068865 -
Courriel : hotelk@orange.fr

Site internet :

<http://www.arnsbourg.com/>

Types de chambre : Single, double

HÔTEL DU PALAIS

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 23/09/2009

1, Avenue de l'Impératrice - 64200

BIARRITZ

Tél. : 0559416400 - Fax : 0559416799 -

Courriel : manager@hotel-du-palais.com

Site internet : <http://www.hotel-du-palais.com>

Types de chambre : Single, double

SOFITEL BIARRITZ LE MIRAMAR THALASSA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 23/09/2009

13, rue Louison Bobet - 64200 BIARRITZ

Tél. : 0559413000 - Fax : 0559247720 -

Courriel : contact@accor.com

Site internet :

<http://www.accorhotels.com>

Types de chambre : Single, double

HÔTEL BURDIGALA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 12/06/2009

115, rue Georges Bonnac - 33000

Bordeaux

Tél. : 0556201616 - Fax : 0556931506 -

Courriel : burdigala@burdigala.com

Site internet : <http://www.burdigala.com>

Types de chambre : single, double

HÔTEL LES SOURCES DE CAUDALIE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 12/05/2009

Chemin de Smith Haut-Lafitte - 33650

BORDEAUX MARTILLAC

Tél. : 0557838383 - Fax : 0557838384 -

Courriel : sources@sources-caudalie.com

Site internet : <http://www.sources-caudalie.com>

Types de chambre : chambre supérieure

HÔTEL LA SIGNORIA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 18/11/2009

Route de la forêt de Bonifato - 20260

CALVI

Tél. : 0495659300 - Fax : 0495653877 -

Courriel : info@hotel-la-signoria.com

Site internet : <http://www.hotel-la-signoria.com/>

Types de chambre : double

HÔTEL LA VILLA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 18/11/2009

Chemin de Notre Dame de la Serra -

20260 CALVI

Tél. : 0479080110 - Fax : 0495651050 -

Courriel : info@hotel-lavilla.com

Site internet : <http://www.hotel-lavilla.com/>

Types de chambre : double

HÔTEL MAJESTIC BARRIERE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 30/09/2009

10, Boulevard de la Croisette - 06400

CANNES

Tél. : 0492987700 - Fax : 0493389790 -

Courriel : majestic@lucienbarriere.com

Site internet : <http://www.majestic-barriere.com>

Types de chambre : chambre single,
chambre double

HÔTEL MARTINEZ

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 18/12/2009

73, boulevard de la Croisette - 06400

CANNES

Tél. : 0492987300 - Fax : 0493396782 -

Courriel : martinez@concorde-hotels.com

Site internet : <http://www.hotel-martinez.com>

Types de chambre : Double

INTERCONTINENTAL CARLTON CANNES

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 03/08/2009

58, boulevard de la Croisette - 06400

CANNES

Tél. : 0493064001 - Fax : 0493381769 -

Courriel : carlton@ihg.com

Site internet :

<http://www.ichotelsgroup.com/intercontinental>

Types de chambre : Double

LE GRAND HÔTEL

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 06/05/2010

45 LA CROISSETTE - 06400 CANNES

Tél. : 0493381545 - Fax : 0493689745 -

Courriel : direction@grand-hotel-cannes.com

Site internet : <http://grand-hotel-cannes.com>

Types de chambre : suite junior, suite exécutive, suite supérieure, chambre exécutive

HÔTEL PALAIS STEPHANIE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 18/12/2009

50, boulevard de la Croisette - 06408

CANNES Cedex

Tél. : 0492997000 - Fax : 0492997019 -

Courriel :

palaisstephanie@jestahotels.com

Site internet : <http://www.hotel-palais-stephanie-cannes.com>

Types de chambre : Double

Site internet : <http://www.pavillon-rotonde.com>

Types de chambre : chambre classique, suite classique

16 chambres

HÔTEL ANNAPURNA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 03/06/2009

Route de l'Altiport - 73120 COURCHEVEL

Tél. : 0479080460 - Fax : 0479081531 -

Courriel : info@annapurna-courchevel.com

Site internet : <http://www.annapurna-courchevel.com>

Types de chambre : Single, double

HÔTEL LE MANALI

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 15/03/2010

Rue de la Rosière - 73120 COURCHEVEL

Tél. : 0479080707 - Fax : 0479080708 -

Courriel : info@hotelmanali.com

Site internet :

<http://www.hotelmanali.com>

Types de chambre : chambre familiale, suite, chambre classique, chambre de luxe

DOMAINE DE VERCHANT

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 28/01/2010

1 Boulevard Philippe Lamour - 34170

CASTELNAU LE LEZ

Tél. : 0467072600 - Fax : 0467072601 -

Courriel : reservation@verchant.com

Site internet :

<http://www.verchant.com/>

Types de chambre : Single, doubles

ALPES HÔTEL DU PRALONG

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 30/04/2010

BP 13, Route de l'Altiport - 73120

COURCHEVEL 1850

Tél. : 0479082482 - Fax : 0479083641 -

Courriel : sophie@hotelpralong.com

Site internet :

<http://www.hotelpralong.com>

Types de chambre : chambre standard
65 chambres

LE PAVILLON DE LA ROTONDE & SPA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 27/11/2009

3 avenue du Casino - 69260

CHARBONNIÈRES LES BAINS

Tél. : 0478877979 - Fax : 0478877978 -

Courriel : contact@pavillon-rotonde.com

HÔTEL CHEVAL BLANC

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 03/06/2009

Le jardin alpin - 73120 COURCHEVEL

1850

Tél. : 0479005050 - Fax : 0479005051 -
Courriel : info@chevalblanc.com
Site internet :
<http://www.chevalblanc.com>
Types de chambre : double

HÔTEL LA SIVOLIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/04/2010
rue des Chenus - 73120 COURCHEVEL
1850
Tél. : 0479080833 - Fax : 0479081573 -
Courriel : lasivoliere@sivoliere.fr
Site internet : <http://www.hotel-la-sivoliere.com>
Types de chambre : suite présidentielle,
chambre familiale, suite junior, chambre
supérieure, suite de luxe, suite
exécutive, chambre tradition, suite
supérieure, suite classique
36 chambres

HÔTEL LE KILIMANDJARO

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/06/2009
Lotissement de Pralong - 73120
COURCHEVEL 1850
Tél. : 0479014646 - Fax : 0479014640 -
Courriel :
welcome@hotelkilimandjaro.com
Site internet :
<http://www.hotelkilimandjaro.com/>
Types de chambre : double

HÔTEL LE LANA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/06/2009
Route de Bellecôte - 73120
COURCHEVEL 1850
Tél. : 0479080110 - Fax : 0479083670 -
Courriel : info@lelana.com
Site internet : <http://www.lelana.com/>
Types de chambre : double

HÔTEL LE MELEZIN

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/06/2009
Rue de Bellecôte - 73120 COURCHEVEL
1850
Tél. : 0479080133 - Fax : 0479080896 -
Courriel : lemelezin@amanresorts.com

Site internet :
<http://www.amanresorts.com/>
Types de chambre : single, double

HÔTEL LES AIRELLES

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/06/2009
Le Jardin Alpin BP 14 - 73120
COURCHEVEL 1850
Tél. : 0479003838 - Fax : 0479003839 -
Courriel : info@airelles.fr
Site internet : <http://www.airelles.fr>
Types de chambre : single, double

HÔTEL LE STRATO

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 20/04/2010
Route de Bellecôte - 73120
COURCHEVEL 1850
Tél. : 0479415160 - Fax : 0479415170 -
Courriel : info@hotelstrato.com
Site internet :
<http://www.hotelstrato.com>
Types de chambre : chambre standard,
suite junior, chambre supérieure, suite
de luxe, suite exécutive
25 chambres

LES SUITES DE LA POTINIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 20/04/2010
rue du Plantret - 73120 COURCHEVEL
1850
Tél. : 0479080016 - Fax : 0479082819 -
Courriel : hotel@suites-potiniere.com
Site internet : <http://www.suites-potiniere.com>
Types de chambre : suite présidentielle,
suite de luxe
15 chambres

SOFITEL DIJON LA CLOCHE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 29/09/2010
14 PLACE DARCY - 21000 DIJON

Tél. : 0380301232 - Fax : 0380300415 -
Courriel : H1202@sofitel.com
Site internet : <http://www.hotel-lacloche.com>

Types de chambre : chambre privilège,
suite de luxe, suite classique, chambre
exécutive, chambre classique
68 chambres

HÔTEL NORMANDY BARRIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/12/2009
38, rue Jean Mermoz - 14804
DEAUVILLE
Tél. : 0231986622 - Fax : 0231986623 -
Courriel : normandy@lucienbarriere.com
Site internet :
<http://www.lucienbarriere.com>

Types de chambre : suite junior,
chambre supérieure, suite de luxe, suite
supérieure, chambre classique, chambre
de luxe, suite classique

GRAND HÔTEL BARRIERE DE DINARD

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/09/2009
46, Avenue George V - BP 70143 -
35800 DINARD
Tél. : 0299882626 - Fax : 0299882627 -
Courriel :
grandhoteldinard@lucienbarriere.com
Site internet : <http://lucienbarriere.com>

Types de chambre : chambre supérieure,
chambre classique, chambre exécutive,
chambre de luxe

HÔTEL ROYAL

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/06/2009
BP8 - 74501 EVIAN-LES-BAINS cedex
Tél. : 0450268500 - Fax : 0450756100 -
Courriel : contact@evianroyalresort.com
Site internet :
<http://www.royalparcevia.com>
Types de chambre : single, double

CHATEAU DE LA CHEVRE D'OR

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 24/09/2010
Rue du Barri - 06360 EZE

Tél. : 0492126666 - Fax : 0493410672 -
Courriel : j.vesoux@chevredor.com
Site internet :
<http://www.chevredor.com>

Types de chambre : Medium, suite
présidentielle, chambre standard, suite
junior, chambre supérieure, chambre de
luxe
37 chambres

HÔTEL LE CAP ESTEL

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/06/2009
1312 avenue Raymond Pointcaré -
06360 EZE
Tél. : 0493762929 - Fax : 0493015520 -
Courriel : contact@capestel.com
Site internet : <http://www.capestel.com>

Types de chambre : chambre single,
double

LA BASTIDE DE GORDES ET SPA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 06/11/2009
Rue de la Combe - 84220 GORDES
Tél. : 0490721212 - Fax : 0490720520 -
Courriel : mail@bastide-de-gordes.com
Site internet : <http://www.bastide-de-gordes.com>
Types de chambre : single, doubles

LA BASTIDE SAINT ANTOINE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/08/2009
48, avenue Henri Dunant - 06130
GRASSE
Tél. : 0493709495 - Fax : 0493709495 -
Courriel : info@jacques-chibois.com
Site internet : <http://www.jacques-chibois.com>
Types de chambre : Double

HOSTELLERIE LE PHÉBUS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 12/08/2010
ROUTE DE MURS - 84220 JOUCAS
Tél. : 0490057883 - Fax : 0490057361 -
Courriel : phebus@relaischateaux.com
Site internet : <http://lephebus.com>

Types de chambre : chambre standard, suite junior, chambre supérieure, suite supérieure, suite classique
24 chambres

HÔTEL JUANA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 08/04/2010
19 avenue GALLICE - 06160 JUAN LES PINS
Tél. : 0493610870 - Fax : 0493614660 -
Courriel : reception@hotel-juana.com
Site internet : <http://www.hotel-juana.com>

Types de chambre : suite junior, chambre supérieure, suite de luxe, chambre classique, chambre exécutive, chambre de luxe

HÔTEL BELLES RIVES

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 18/12/2009
33, boulevard Edouard Baudoin - 06160 JUAN LES PINS-CAP D'ANTIBES
Tél. : 0493610279 - Fax : 0493674351 -
Courriel : info@bellesrives.com
Site internet : <http://www.bellesrives.com>
Types de chambre : chambre single, chambre double

HERMITAGE BARRIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/06/2009
5 esplanade Lucien Barrière - 44500 LA BAULE
Tél. : 0240114646 - Fax : 0240114645 -
Courriel : hermitage@lucienbarriere.com
Site internet : <http://www.lucienbarriere.com>
Types de chambre : double

HÔTEL CASTEL MARIE-LOUISE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 06/10/2009
1, avenue Andrieu - 44500 LA BAULE
Tél. : 0240114838 - Fax : 0240114835 -
Courriel : marielouise@relaischateaux.com

Site internet : <http://www.castel-marie-louise.com>

Types de chambre : Double

HÔTEL ROYAL THALASSO BARRIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 15/10/2009
6, avenue Pierre Loti - BP 174 - 44500 LA BAULE
Tél. : 0240114845 - Fax : 0240114848 -
Courriel : royalthalasso@lucienbarriere.com
Site internet : <http://www.lucienbarriere.com>
Types de chambre : Single, Double

HÔTEL IMPERIAL GAROUBE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 03/08/2009
770, chemin de la Garoupe - 06160 LE CAP D'ANTIBES
Tél. : 0492939161 - Fax : 0492933162 -
Courriel : cap@imperial-garoupe.com
Site internet : <http://www.imperial-garoupe.com>
Types de chambre : single, double

HÔTEL CAP EST LAGOON ET SPA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 01/07/2010
quartier la Prairie - 97240 LE FRANÇOIS
Tél. : 0596548080 - Fax : 0596549600 -
Courriel : franck.aubert@capest.com
Site internet : <http://www.capest.com>
Types de chambre : suite de luxe, suite exécutive, suite supérieure
47 chambres

HÔTEL LE CLUB DE CAVALIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 02/06/2010
30 avenue du Cap Negre - 83980 LE LAVANDOU
Tél. : 0498043434 - Fax : 0494057316 -
Courriel : cavaliere@relaischateaux.com

Site internet :

<http://www.clubdecavaliere.com>

Types de chambre : chambre double,
suite, villa sur la plage
37 chambres

SOFITEL LYON BELLECOUR

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 29/09/2009
20 Quai Gailleton - 69002 LYON
Tél. : 0472412020 - Fax : 0472400550 -
Courriel : contact@sofitel.com

Site internet :

<http://www.accorhotels.com>

Types de chambre : chambres single,
doubles

VILLA FLORENTINE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 29/07/2010
25, Montée Saint Bathélémy - 69005
LYON
Tél. : 0472565656 - Fax : 0472409056 -
Courriel : florentine@relaischateaux.com

Site internet :

<http://www.villaflorentine.com/>

Types de chambre : suite présidentielle,
suite junior, suite classique, chambre de
luxe, chambre classique
28 chambres

SOFITEL MARSEILLE LE VIEUX PORT

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 30/09/2009
36 Boulevard Charles Livon - 13007
MARSEILLE
Tél. : 0491155900 - Fax : 0491155950 -
Courriel : contact@sofitel.com

Site internet :

<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-0542-sofitel-marseille-vieux-port/index.shtml>

HÔTEL CHALET DU MONT D'ARBOIS

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 29/09/2009
3001, route Edmond de Rotchild - 74120
MEGEVE

Tél. : 0450212503 - Fax : 0450212479 -

Courriel : montarbois@relaischateaux.fr

Site internet :

<http://www.domainedumontdarbois.com/>

Types de chambre : single, double

LES FERMES DE MARIE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 15/10/2010
163 Chemin de la riante colline - 74120
MEGÈVE

Tél. : 0450930310 - Fax : 0450930984 -

Courriel : contact@fermesdemarie.com

Site internet :

<http://www.fermesdemarie.com>

Types de chambre : chambre familiale,
suite junior, chambre classique
67 chambres

LE MAS CANDILLE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 01/07/2010
BOULEVARD CLEMENT REBUFFEL -
06250 MOUGINS
Tél. : 0492284343 - Fax : 0492284340 -
Courriel : info@lemascandille.com

Site internet :

<http://www.lemascandille.com>

Types de chambre : chambre standard,
suite de luxe, chambre de luxe
46 chambres

HÔTEL NEGRESCO

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 03/08/2009
37, promenade des anglais - 06007 NICE
Tél. : 0493166400 - Fax : 0493166431 -
Courriel : reservations@hotel-negresco.com

Site internet : <http://www.hotel-negresco-nice.com/>

Types de chambre : double

HÔTEL PALAIS DE LA MEDITERRANEE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 30/09/2009
13-15 Promenade des Anglais BP 1655 -
06011 NICE CEDEX 1

Tél. : 0492147700 - Fax : 0492147714 -
Courriel : reservation-pdlm@concorde-hotels.com

Site internet : <http://palais.concorde-hotels.fr/fr>

Types de chambre : suite business, suite océan, suite panoramique, suite junior, chambre supérieure, suite de luxe, suite supérieure, chambre exécutive, chambre de luxe
188 chambres

FOUR SEASONS HOTEL GEORGE V

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 07/10/2009

31, Avenue George V - 75008 PARIS

Tél. : 0149527000 - Fax : 0149527010 -

Courriel :

standard.par@fourseasons.com

Site internet :

<http://www.fourseasons.com/paris>

Types de chambre : chambre single, chambre double

HÔTEL CHAMPS ELYSEES PLAZA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 20/11/2009

35, rue de Berri - 75008 PARIS

Tél. : 0153532020 - Fax : 0153532021 -

Courriel :

reservation@champselyseesplaza.com

Site internet : <http://www.champs-elysees-plaza.com>

Types de chambre : suite junior, suite de luxe, chambre exécutive

HÔTEL CRILLON

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 30/06/2010

10 place de la Concorde - 75008 PARIS

Tél. : 0144711500 - Fax : 0144711502 -

Courriel : crillon@concorde-hotels.com

Site internet : <http://www.crillon.com>

Types de chambre : suite historique, suite présidentielle, suite junior, chambre supérieure, suite de luxe, suite supérieure, chambre de luxe, chambre exécutive

147 chambres

HÔTEL DE SERS

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 20/11/2009

41, avenue Pierre 1er de Serbie - 75008 PARIS

Tél. : 0153237575 - Fax : 0153237576 -

Courriel : resa@hoteldesers.com

Site internet :

<http://www.hoteldesers.com>

Types de chambre : suite panoramique, suite junior, chambre classique

HÔTEL FOUQUET'S BARRIERE

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 11/06/2009

46, Avenue George V - 75008 PARIS

Tél. : 0140696000 - Fax : 0140696005 -

Courriel :

hotelfouquets@lucienbarriere.com

Site internet : <http://www.fouquets-barriere.com>

Types de chambre : chambre single, chambre double

HÔTEL INTERCONTINENTAL PARIS AVENUE MARCEAU

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 19/04/2010

64 avenue Marceau - 75008 PARIS

Tél. : 0144433636 - Fax : 0142841030 -

Courriel : reservations@ic-marceau.com

Site internet : <http://www.ic-marceau.com>

Types de chambre : chambre supérieure, chambre classique, chambre exécutive, suite classique

56 chambres

HÔTEL LANCASTER

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 28/06/2010

7 rue de Berri - 75008 PARIS

Tél. : 0140764011 - Fax : 0140764035 -

Courriel :

gm.hospes.lancaster@hospes.es

Site internet : <http://www.hotel-lancaster.fr>

Types de chambre : suite présidentielle, chambre standard, chambre prestige, suite prestige, suite lancaster, suite de luxe, chambre de luxe

57 chambres

HÔTEL LE BRISTOL

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 27/05/2010
112 rue du Faubourg Saint Honoré -
75008 PARIS
Tél. : 0153434300 - Fax : 0153434301 -
Courriel : resa@lebristolparis.com
Site internet :
<http://www.lebristolparis.com>
Types de chambre : suite présidentielle,
chambre standard, suite junior, chambre
supérieure, suite de luxe, suite
exécutive, suite supérieure, chambre
exécutive, chambre de luxe
187 chambres

HÔTEL LE MEURICE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/07/2009
228 rue de Rivoli - 75001 PARIS
Tél. : 0144581010 - Fax : 0144581015 -
Courriel : reservation@lemeurice.com
Site internet :
<http://www.meuricehotel.fr>
Types de chambre : chambre single,
chambre double

HÔTEL LE SQUARE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 11/06/2009
3, rue de Boulainvilliers - 75016 PARIS
Tél. : 0144149190 - Fax : 0144149199 -
Courriel : reservation@hotelsquare.com
Site internet :
<http://www.hotelsquare.com>
Types de chambre : chambre double

HÔTEL MARRIOTT PARIS CHAMPS-ELYSEES

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/07/2009
70, Avenue des Champs Elysées - 75008
PARIS
Tél. : 0153935500 - Fax : 0153935501 -
Courriel :
paris.reservationscenter@marriotthotels.com
Site internet :
<http://www.parismarriott.com>
Types de chambre : chambre single,
chambre double

HÔTEL PARK HYATT PARIS VENDOME

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/07/2009
5, rue de la Paix - 75001 PARIS
Tél. : 0158711234 - Fax : 0158711235 -
Courriel : vendome@hyatt.com
Site internet :
<http://paris.vendome.hyatt.fr>
Types de chambre : chambre single,
double

HÔTEL PLAZA ATHENEE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 07/10/2009
25, Avenue Montaigne - 75008 PARIS
Tél. : 0153676665 - Courriel :
reservations@plaza-athenee-paris.com
Site internet : <http://www.plaza-athenee-paris.fr/hotel-paris>
Types de chambre : chambre single,
double

HÔTEL RENAISSANCE PARIS VENDOME

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/07/2009
4 rue du Mont Thabor - 75001 PARIS
Tél. : 0140202000 - Fax : 0140202001 -
Courriel : france-reservation@marriott.com
Site internet : <http://marriott.fr>
Types de chambre : chambre single, chambre
double

HÔTEL RITZ PARIS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/07/2009
15, Place Vendôme - 75001 PARIS
Tél. : 0143163030 - Fax : 0143163178 -
Courriel : resa@ritzparis.com
Site internet : <http://www.ritzparis.com>
Types de chambre : chambre single,
chambre double

HÔTEL SCRIBE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 07/05/2010
1 rue Scribe - 75009 PARIS

Tél. : 0144712414 - Fax : 0142653997 -
Courriel : h0663@sofitel.com
Site internet : <http://www.sofitel.com>
Types de chambre : Duplex, suite
présidentielle, suite junior, chambre
supérieure, suite exécutive, chambre
exécutive, chambre de luxe
213 chambres

HYATT REGENCY PARIS MADELEINE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 11/06/2009
24 Boulevard Malesherbes - 75008
PARIS
Tél. : 0155271234 - Fax : 0155271235 -
Courriel : paris.madeleine@hyatt.com
Site internet : <http://www.paris.madeleine.hyatt.fr>
Types de chambre : single, double

LE BURGUNDY PARIS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 12/08/2010
6 - 8, rue Duphot - 75001 PARIS
Tél. : 0142603412 - Fax : 0147039520 -
Courriel : contact@leburgundy.com
Site internet :
<http://www.leburgundy.com>
Types de chambre : chambre privilège,
suite junior, nom de rue du quartier,
chambre tradition, suite classique
59 chambres

RENAISSANCE PARIS ARC DE TRIOMPHE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 11/03/2010
39, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : 0155375537 - Fax : 0155375538 -
Courriel :
rhi.parvlg.sales.coordinator@renaissancehotels.com
Site internet :
<http://www.renaissancearcdetriomphe.com>
Types de chambre : suite junior,
chambre supérieure, chambre prestige,
suite Arc de Triomphe, suite Makassar,

chambre Paris Sky, Unique View Room,
chambre de luxe

SOFITEL PARIS LA DEFENSE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/09/2009
34 Cours Michelet - 92060 PARIS LA
DEFENSE CEDEX
Tél. : 0147764443 - Fax : 0147767210 -
Courriel : contact@sofitel.com
Site internet :
<http://www.sofitel.com/fr/hotel-0912-sofitel-paris-la-defense/index.shtml>

HÔTEL PARC BEAUMONT

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 23/09/2009
1, avenue Edouard VII - 64000 PAU
Tél. : 0559118400 - Fax : 0559118500 -
Courriel : info@hotel-parc-beaumont.com
Site internet : <http://www.hotel-parc-beaumont.com>
Types de chambre : chambres doubles

SOFITEL PORTICCIO THALASSA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 18/11/2009
Golfe de Porticcio - 20166 PORTICCIO
Tél. : 0495294040 - Fax : 0495250063 -
Courriel : contact@accor.com
Site internet : <http://www.sofitel.com>
Types de chambre : single, double

LA RESERVE RAMATUELLE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 02/06/2010
chemin de la Quessine - 83350
RAMATUELLE
Tél. : 0494449444 - Fax : 0494449445 -
Courriel : inforamatuelle@lareserve.ch
Site internet : <http://www.lareserve.ch>
Types de chambre : suite junior deluxe,
chambre privilège, suite junior, chambre
de luxe, suite classique
23 chambres

HÔTEL CHATEAU LES CRAYERES

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 07/10/2009
64, boulevard Henry Vasnier - 51685
REIMS CEDEX 2
Tél. : 0326249000 - Fax : 0326249001 -
Courriel : contact@lescraayeres.com
Site internet :
<http://www.lescraayeres.com/>
Types de chambre : single, double

HÔTEL MONTE CARLO BEACH

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 18/12/2009
Avenue Princesse Grasse - 06190
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN
Tél. : 0493286666 - Fax : 0493781418 -
Courriel : resort@sbm.com
Site internet : <http://fr.monte-carlo-beach.com/>
Types de chambre : chambres single, doubles

HÔTEL DE BOURGTHEROULDE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 09/09/2010
15 PLACE DE LA PUCELLE - 76000
ROUEN
Tél. : 0235145050 - Fax : 0235145060 -
Courriel : secretariat@hotels-slih.com
Site internet : <http://www.hotels-slih.com>
Types de chambre : chambre privilège, chambre standard, suite junior, chambre tradition
78 chambres

HOSTELLERIE DE PLAISANCE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 09/10/2009
5, place du clocher - 33330 SAINT
EMILION
Tél. : 0557550755 - Fax : 0557744111 -
Courriel :
contact@hostelleriedeplaisance.com
Site internet : <http://www.hostellerie-plaisance.com/>
Types de chambre : double

GRAND HÔTEL DU LAGON

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 07/05/2010
28 rue du Lagon - 97434 SAINT GILLES
LES BAINS
Tél. : 0262700000 - Fax : 0262700007 -
Courriel :
grandhoteldulagon@naiade.com
Types de chambre : chambre simple, chambre double
174 chambres

HÔTEL ROYAL RIVIERA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/06/2009
3, avenue Jean Monnet - 06230 SAINT
JEAN CAP FERRAT
Tél. : 0493763100 - Fax : 0493012307 -
Courriel : resa@royal-riviera.com
Site internet : <http://www.royal-riviera.com>
Types de chambre : Single, Double

GRAND-HÔTEL DU CAP-FERRAT

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/06/2009
71, boulevard du Général de Gaulle -
06230 SAINT-JEAN-CAP-FERRAT
Tél. : 0493765050 - Fax : 0493760452 -
Courriel : reserv@grand-hotel-cap-ferrat.com
Site internet : <http://www.grand-hotel-cap-ferrat.com/>
Types de chambre : double

GRAND HÔTEL LOREAMAR

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 23/09/2009
43, Boulevard Thiers - 64500 Saint Jean
de Luz
Tél. : 0559263536 - Fax : 0559519984 -
Courriel : reservation@luzgrandhotel.fr
Site internet :
<http://www.luzgrandhotel.fr>
Types de chambre : chambres single, doubles

HÔTEL PARC VICTORIA

HÔTEL 5 étoiles

Classement attribué le 20/10/2010
5 rue Cépé - 64500 SAINT JEAN DE LUZ
Tél. : 0559267878 - Courriel :
parcvictoria@relaischateaux.com
Site internet :
<http://www.parcvictoria.com>
Types de chambre : chambre standard,
suite junior, chambre supérieure, suite
de luxe
20 chambres

HÔTEL DE TOIRAS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 10/03/2010
1 Quai Job Foran - 17410 SAINT MARTIN
DE RE
Tél. : 0546354032 –
Courriel : contact@hotel-de-toiras.com
Site internet : <http://www.hotel-de-toiras.com>
Types de chambre : suite présidentielle,
suite junior, suite de luxe, chambre
premier, suite premier, chambre
classique, chambre de luxe

HÔTEL LE MAS DE PIERRE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/06/2009
2320 Route de Serres - 06570 SAINT PAUL DE
VENCE
Tél. : 0493590010 - Fax : 0493590010 -
Courriel : info@lemasdepierre.com
Site internet :
<http://www.lemasdepierre.com>
Types de chambre : single, double

CHATEAU HÔTEL DE LA MESSARDIERE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/11/2009
Domaine de la Messardière, Route de la
belle Isnarde - 83990 SAINT-TROPEZ
Tél. : 0494567600 - Fax : 0494567601 -
Courriel : hotel@messardiere.com
Site internet :
<http://www.messardiere.com>
Types de chambre : double

HÔTEL BYBLOS SAINT-TROPEZ

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/11/2009

Avenue Paul Signac - 83990 SAINT-
TROPEZ
Tél. : 0494566800 - Fax : 0494566801 -
Courriel : saint-tropez@byblos.com
Site internet : <http://www.byblos.com>
Types de chambre : Single, double

LE RELAIS BERNARD LOISEAU

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/08/2010
2, rue d'Argentine - 21210 SAULIEU
Tél. : 0380905353 - Fax : 0380640892 -
Courriel : stephanie.gaitey@bernard-loiseau.com
Site internet : <http://www.bernard-loiseau.com>
Types de chambre : chambre privilège,
chambre standard, suite junior, chambre
supérieure, suite supérieure, suite
classique, chambre de luxe, chambre
classique
32 chambres

FOUR SEASONS RESORT PROVENCE AT TERRE BLANCHE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/11/2009
Domaine Terre Blanche - 83440
TOURRETTES
Tél. : 0494399000 - Fax : 0494399001 -
Courriel :
reservations.provence@fourseasons.com
Site internet :
<http://www.fourseasons.com/provence>
Types de chambre : Double

HÔTEL LES BARMES DE L'OURS

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 17/03/2010
Chemin des Carats - 73150 VAL D'ISERE
Tél. : 0479413700 - Fax : 0479413701 -
Courriel : welcome@hotel-les-barmes.com
Site internet : <http://www.hotel-les-barmes.com>
Types de chambre : chambre standard,
suite junior, suite de l'Ourson, suite de
l'Ours, suite supérieure, chambre
classique, chambre de luxe

LE SAVOIE

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/03/2010
avenue Olympique - 73150 VAL D'ISÈRE
Tél. : 0479000115 - Fax : 0479000680 -
Courriel : info@lesavoie.com
Site internet : <http://www.lesavoie.com>
Types de chambre : chambre classique,
chambre de luxe

HÔTEL PIC

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 26/10/2009
285 avenue Victor Hugo - 26000
VALENCE
Tél. : 0475441534 - Fax : 0475409603 -
Courriel : info@pic-valence.com
Site internet : <http://www.pic-valence.fr>
Types de chambre : chambre single,
chambre double

CHATEAU DOMAINE SAINT-MARTIN

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 30/09/2009
Avenue des Templiers - 06142 Vence
CEDEX
Tél. : 0493580202 - Fax : 0493240891 -
Courriel : [reservation@chateau-st-
martin.com](mailto:reservation@chateau-st-martin.com)
Site internet : [http://www.chateau-st-
martin.com](http://www.chateau-st-martin.com)
Types de chambre : chambre supérieure,
suite de luxe, chambre tradition, suite
supérieure, chambre classique

L'HÔTEL GEORGES BLANC PARC ET SPA

HÔTEL 5 étoiles
Classement attribué le 28/09/2009
L'Hôtel Georges Blanc Parc & Spa -
01540 VONNAS
Tél. : 0474509090 - Fax : 0474500880 -
Courriel : blanc@relaischateaux.com
Site internet :
<http://www.georgesblanc.com>
Types de chambre : suite junior,
chambre supérieure, La Résidence des
Saules, chambre de luxe, suite classique

ANNEXE 2 : LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE A LA « DISTINCTION PALACE »

Pour être éligible à la « distinction Palace », l'établissement candidat doit impérativement répondre aux conditions cumulatives suivantes :

- Avoir débuté son activité il y a au moins trente (30) mois dans le cas d'une création d'établissement ou vingt-quatre (24) mois dans le cas d'une réfection totale d'un établissement existant ayant entraîné une interruption d'activité de longue durée ;
- Avoir été classé cinq (5) étoiles conformément aux dispositions prévues à l'article 2 de l'arrêté du 8 novembre 2010 portant création d'une « distinction Palace » ;
- Disposer de chambres ayant une surface minimale :
 - de 26 m², sanitaires compris, pour les chambres « 1 personne » ;
 - de 30 m², sanitaires compris, pour les chambres « 2 personnes ».Des surfaces inférieures aux *minima* requis sont tolérées dans 10 % au maximum des chambres de l'établissement candidat.
- Remplir, en application de l'article 3 de l'arrêté du 8 novembre 2010 précité, l'ensemble des critères issu du tableau de classement pour la catégorie cinq (5) étoiles.

Ces derniers critères sont issus d'un renforcement des exigences du tableau de classement hôtelier en catégorie cinq (5) étoiles figurant en annexe de l'arrêté du 23 décembre 2009 fixant les normes et la procédure de classement des hôtels de tourisme (v. également sur ce point, le site www.atout-france.fr).

L'instruction de cette première partie sera effectuée par ATOUT FRANCE sur analyse du rapport de classement en catégorie cinq (5) étoiles.

Précisions sur le tableau de critères

Il n'y a pas de système de compensation des critères. Seuls les critères obligatoires ont été maintenus.

Les critères obligatoires pertinents de la norme de classement 5* ont été reproduits dans le tableau de classement suivant et correspondent aux lignes blanches.

La colonne de droite « statut du critère dans le tableau de classement 5* » précise si le critère revêt dans le tableau de classement 5* un statut obligatoire ou « à la carte ».

Les critères surlignés en rouge clair correspondent aux critères « à la carte » devenant obligatoires pour accéder à la « distinction Palace ».

182	Un service de conciergerie est proposé		A la carte
183	Prise en charge des bagages sur demande du client		Obligatoire

N'ont pas été reproduits les critères obligatoires qui ne concernent pas la catégorie 5*.

N'ont pas été reproduits les critères « à la carte » qui conservent cette nature pour l'accès à la « distinction Palace ».

Ref. Critère du tableau de classement 5*	CRITERES (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Précisions	Statut du critère dans le tableau de classement 5*
Chapitre 1 : Equipements				
Extérieurs de l'hôtel				
1	Existence et bon état de la signalétique privée de l'établissement dans les zones privatives extérieures de l'hôtel	Ce critère est réputé acquis si la réglementation locale ne permet pas la présence d'une telle signalétique.		Obligatoire
2	Existence d'une enseigne en bon état.	Ce critère est réputé acquis si la réglementation locale ne permet pas la présence d'une enseigne.		Obligatoire
3	Les extérieurs doivent être propres et en bon état	Ce critère est réputé acquis si l'hôtel ne dispose pas d'extérieurs.		Obligatoire
4	Façades propres et en bon état			Obligatoire
6	Bon état et propreté des jardins (si existants) et du mobilier de terrasse			Obligatoire
7	Existence d'un éclairage approprié et en bon état			A la carte
8	Mise en valeur des bâtiments par éclairage ou fleurissement			A la carte
Hall de réception et salon				
Hall de réception				
9	Accès à l'hôtel indépendant au cas où l'exploitation comprend également au même niveau un restaurant ou un café	Le client de l'hôtel, pour accéder à la réception, ne doit pas avoir à traverser la salle de restaurant ou de café. Une séparation physique des zones n'est cependant pas obligatoire car l'entrée (hall) de l'hôtel peut desservir l'ensemble des services de l'hôtel, du restaurant ou du bar		Obligatoire
11	La tenue et la présentation du personnel d'accueil doivent être propres et soignées			Obligatoire
12	Chauffage dans le hall			Obligatoire
13	Climatisation dans le hall			A la carte
Surface minimale de l'ensemble constitué par l'espace bar, la salle de petit déjeuner, le(s) salon(s) et le hall d'accueil				
14	Surface minimale respectée			Obligatoire
Salon				
16	Existence d'un espace salon			Obligatoire
17	Climatisation dans les salons			A la carte
18	Les installations et équipements de l'ensemble doivent être propres et en bon état			Obligatoire
Réception et Accueil				
19	Existence d'un coffre fort à disposition du client dans l'hôtel			Obligatoire
20	Mise à disposition de chariots à bagages			Obligatoire
21	Mise à disposition d'équipements pour bébé : chaise haute, matériel pour réchauffer la nourriture, matelas à langer			Obligatoire
Salle de petit déjeuner				
22	Climatisation dans la salle petit déjeuner			A la carte
Restaurant				
23	Climatisation dans le restaurant			Obligatoire
24	Les horaires de tous les services sont affichés			Obligatoire
Sanitaires communs				
26	Sanitaire commun mixte homme - femme			Obligatoire
Equipement électrique des locaux communs :				
27	Eclairage en bon état de fonctionnement dans les couloirs, dégagements et locaux communs			Obligatoire
Téléphonie et communication				
28	Téléphone à disposition 24 heures sur 24 à la réception			Obligatoire
29	Accès Internet dans les parties communes	Wifi, réseau ou tout équipement équivalent		Obligatoire

Ref. Critère du tableau de classement 5*	CRITERES (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Précisions	Statut du critère dans le tableau de classement 5*
Chambre, salle de bains et sanitaires				
30	Les affichages sur les consignes de sécurité et les informations sur les prix des services doivent être visibles, propres et en bon état			Obligatoire
Surfaces (en m2)				
36	Surface minimale de la chambre 1 personne sanitaires compris : 20 m ²	Une tolérance de - 10 % est accordée sur la surface minimale de la chambre sanitaires comprises pour un maximum de 20 % des chambres.		Obligatoire
37	Surface minimale de la chambre 2 personnes sanitaires compris : 24 m ²			Obligatoire
38	Surface minimale de la chambre 3 personnes sanitaires compris : 26 m ²			Obligatoire
39	Surface minimale de la chambre 2 personnes sanitaires compris : 30 m ²			Obligatoire
Equipements et mobiliers (dont électriques)				
45	Les chambres sont équipées d'une télévision couleur			Obligatoire
48	Télévision à écran plat dans toutes les chambres équipées d'une télévision			A la carte
49	Possibilité d'accéder à des chaînes internationales dans toutes les chambres équipées d'une télévision			Obligatoire
50	Possibilité d'accéder à des chaînes thématiques (sports, culture, enfants ...) dans toutes les chambres équipées d'une télévision			Obligatoire
51	Radio dans toutes les chambres	Radio sur télévision acceptée		Obligatoire
55	Mise en place de lits aux dimensions majorées suivantes dans 50 % de l'inventaire au minimum : Equipement de Lit single d'au moins 1,20 X 2,00 Equipement de Lit double d'au moins 1,60 X 2,00 Equipement de Lit Twin d'au moins 2x 0,90x 2,00			Obligatoire
56	Lit supplémentaire pour bébé	Sur demande lors de la réservation		Obligatoire
57	Oreiller supplémentaire	A disposition dans 100 % des chambres		Obligatoire
59	Couverture supplémentaire	A disposition dans 100 % des chambres Le critère est réputé comme acquis si l'équipement est constitué d'une couette		Obligatoire
61	Le linge de lit est propre et en bon état			Obligatoire
62	La literie est propre et en bon état			Obligatoire
Linge de toilette				
63	Présence de linge de toilette en quantité suffisante			Obligatoire
64	Possibilité d'obtenir du linge de toilette supplémentaire			Obligatoire
65	Peignoir			Obligatoire
Equipement électrique de la chambre				
66	Eclairage général de la chambre en bon état			Obligatoire
67	Point lumineux sur bureau ou table			Obligatoire
68	Eclairage en tête de lit avec interrupteur indépendant			Obligatoire
70	Prise de courant libre dans la chambre			Obligatoire
74	Interrupteur éclairage central près du lit (Va et vient)			Obligatoire
75	L'ensemble des équipements électriques sont propres et en bon état			Obligatoire
Equipement mobilier de la chambre				
77	Penderie ou système équivalent équipée de cintres de qualité			Obligatoire
78	Penderie fermée équipée de cintres de qualité			Obligatoire
79	Rangement étagé à plat pour le linge	Sous forme d'étagère ou de commode		Obligatoire
80	Présence d'une tablette de chevet			Obligatoire
83	Table	La table peut être remplacée par un bureau		Obligatoire
84	Table ou desserte supplémentaire			Obligatoire
85	Porte-bagages	Le critère est réputé acquis si le porte-bagage est pliant ou si un meuble ou support présente une fonction équivalente au porte bagages		Obligatoire
86	Miroir en pied			Obligatoire
87	Minibar			Obligatoire
88	Corbeille			Obligatoire
89	Les équipements et mobiliers sont propres et en bon état			Obligatoire

Ref. Critère du tableau de classement 5*	CRITERES (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Précisions	Statut du critère dans le tableau de classement 5*
Téléphonie et communication				
90	Téléphone dans la chambre avec accès extérieur			Obligatoire
91	Téléphone avec " Sélection directe à l'arrivée"			Obligatoire
92	Chambre équipée d'une prise ADSL ou d'accès WiFi			Obligatoire
94	Accès internet dans toutes les chambres			Obligatoire
Equipements sécurité des clients				
95	Coffre fort dans la chambre			Obligatoire
97	Dispositif complémentaire de sécurisation de la chambre			Obligatoire
Equipements pour le confort des clients				
98	Dispositif de réveil	Indépendant ou service		Obligatoire
99	Chauffage			Obligatoire
100	Climatisation	Avec possibilité de réglage individuel		Obligatoire
101	Occultation opaque extérieure (volets roulants, persiennes, etc.) ou intérieure (rideaux, doubles rideaux, etc.) dans chaque chambre			Obligatoire
102	Confort acoustique : toutes précautions techniques devront être prises pour assurer une isolation suffisante conformément aux règlements régissant la construction	Conforme au permis de construire et aux règles de construction pour les nouveaux hôtels.		Obligatoire
Equipements complémentaires				
103	Mise à disposition d'un fax et/ou d'une imprimante dans la chambre sur demande			Obligatoire
104	Mise à disposition d'un ordinateur dans la chambre sur demande			Obligatoire
107	Nécessaire correspondance			Obligatoire
108	Nécessaire à chaussures			Obligatoire
109	Nécessaire à couture			Obligatoire
Sanitaires privés				
112	Dans toutes les chambres, sanitaires ainsi équipés : lavabo, eau courante chaude et froide 24 heures sur 24, robinet mélangeur, point lumineux en bon état	courante chaude et froide 24 heures sur 24, robinet mélangeur, point lumineux en bon état		Obligatoire
113	Salles de bain particulières équipées de douche, baignoire, WC et lavabo dans 100% des chambres			Obligatoire
Equipement des salles de bains				
120	2 points lumineux dont 1 sur lavabo			Obligatoire
121	1 prise de courant rasoir			Obligatoire
122	Sèche-cheveux			Obligatoire
123	Téléphone dans la salle de bain			Obligatoire
125	Fourniture sur demande d'un nécessaire d'hygiène par occupant possible de la chambre	Le nécessaire d'hygiène comporte au minimum une brosse à dent, un peigne, un rasoir jetable, un produit pour rasage, une protection féminine		Obligatoire
126	Produits d'accueil (savon, gel, shampoing,..)			Obligatoire
Equipement électrique des salles de bain communes				
129	1 éclairage central			Obligatoire
130	1 prise de courant rasoir			Obligatoire
Equipements spécifiques				
Services annexes				
139	Journaux dans les parties communes			Obligatoire
Autres équipements				
146	Existence d'un espace de remise en forme (fitness) propre et en bon état	Si ces équipements existent, ils doivent être équipés selon les standards minimum admis et répondre aux exigences sanitaires.		A la carte
147	Existence d'un spa propre et en bon état			A la carte
150	Existence d'un business corner propre et en bon état			A la carte
151	Existence d'une salle de réunion pouvant accueillir 15 personnes au minimum, propre et en bon état			A la carte
Ascenseurs				
158	Ascenseur à partir d'un étage			Obligatoire
159	Monte-charge ou 2ème ascenseur			Obligatoire

Ref. Critère du tableau de classement 5*	CRITERES (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Précisions	Statut du critère dans le tableau de classement 5*
Chapitre 2 : Service au Client				
Qualité et fiabilité de l'information client				
160	Mise à disposition de la présente grille de classement ou de son résumé sur demande			Obligatoire
164	Support d'information commerciale dans trois langues étrangères dont l'anglais			Obligatoire
165	Les informations diffusées sont actualisées et correspondent aux prestations de l'établissement			Obligatoire
166	Existence d'un site internet en 2 langues	dont la langue française		Obligatoire
Traitement de la réservation				
167	Réponse dans un délai de 5 sonneries pendant les heures d'ouverture de l'accueil.			A la carte
169	Une reformulation des caractéristiques de la réservation est effectuée			A la carte
170	La réservation est toujours possible pendant les heures d'ouverture de la réception			Obligatoire
171	La réservation est possible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 qu'elle soit numérique ou orale			A la carte
172	Possibilité de confirmation détaillée de la réservation sur demande par mail, courrier ou fax dans un délai de 24 heures et 7 jours sur 7			A la carte
Réception et Accueil				
173	Présence obligatoire 24h/24 et 7 jours sur 7			Obligatoire
Compétences et services en réception				
175	Les éléments de la réservation sont reformulés à l'arrivée			Obligatoire
176	Le client est informé pour son installation par des indications claires			Obligatoire
177	Le client est accompagné dans son installation			Obligatoire
179	Le personnel est capable d'informer le client sur les offres touristiques dans les alentours			Obligatoire
180	Une information sur l'offre touristique locale est accessible et disponible pour le client			Obligatoire
181	Le personnel doit être aimable à l'accueil et à la prise de congé			Obligatoire
182	Un service de conciergerie est proposé			A la carte
183	Prise en charge des bagages sur demande du client			Obligatoire
184	Bagagerie			Obligatoire
185	Un service de voiturier est proposé			Obligatoire
186	Paiement possible par carte de crédit			Obligatoire
187	Possibilité d'effectuer un change de devises			A la carte
188	Mise à disposition d'adaptateur(s) électrique(s) à la réception	1 pour 15 chambres au minimum (plafonné à 25)		Obligatoire
189	Mise à disposition d'un ordinateur avec accès internet			A la carte
190	Mise à disposition d'un service de fax à la réception			Obligatoire
192	Existence d'un système de collecte et de traitement des réclamations reçues dans l'établissement			Obligatoire
193	Les supports d'information existant dans l'établissement sont traduits en au moins une langue étrangère (anglais au minimum)			Obligatoire
196	Personnel pratiquant trois langues étrangères dont l'anglais			A la carte
197	Le client identifie rapidement les langues parlées par le personnel de l'établissement soit par un panneau d'information, soit par la mention des langues parlées sur le badge du personnel en contact avec le client			Obligatoire
198	Prise en charge du nettoyage des vêtements			A la carte

Ref. Critère du tableau de classement 5*	CRITERES (le cas échéant des précisions sont apportées par critère dans la colonne de droite du tableau)		Précisions	Statut du critère dans le tableau de classement 5*
Chambres, salles de bains et sanitaires				
199	Service "couverture"	Obligatoire sur demande		Obligatoire
200	Service de réveil	Personnalisé		Obligatoire
201	Service chaussures sur demande			A la carte
Service de restauration, petit déjeuner, boissons				
Service petit déjeuner				
202	Petit-déjeuner continental servi en salle dans un espace dédié séparé des flux entrants et sortants des clients et du personnel			Obligatoire
Nombre de gammes minimales de produits au petit déjeuner		Présence minimale d'un produit par gamme		
203	Petit déjeuner en buffet ou à la carte respectant le nombre de gammes de produits	Présence minimale d'un produit par gamme. Détail des gammes : boissons chaudes, jus de fruits, fruits frais, charcuterie, plat chaud, produit lacté, céréales, fromage, confiture et beurre, viennoiserie, pain, fruit sec ou compote, produits allégés		A la carte
206	Petit-déjeuner pouvant être servi dans les chambres			Obligatoire
Déjeuner				
208	Possibilité de déjeuner à l'hôtel 7 jours sur 7			A la carte
Dîner				
210	Possibilité de dîner à l'hôtel 7 jours sur 7			A la carte
Restauration d'appoint				
211	Possibilité de plateau repas ou "en-Cas" en dehors des heures ou des jours d'ouverture du restaurant			Obligatoire
213	Room Service 24 heures sur 24			Obligatoire
Service boissons				
214	Service de boissons, avec au minimum un service de boissons de catégorie 1 pendant les heures d'ouverture de l'accueil.			Obligatoire
215	Service de boissons de toutes catégories	Sous réserve de la législation régissant les licences IV		Obligatoire
Services annexes				
216	Soins esthétiques			A la carte
217	Coiffeur			A la carte
218	Possibilité d'animateur en salle de remise en forme			A la carte
219	Possibilité de massages détente			A la carte
220	Service de réservation d'activités extérieures			A la carte
221	Service de garderie pour enfants			A la carte
Chapitre 3 : Accessibilité et développement durable				
Accessibilité aux personnes handicapées et/ou à mobilité réduite				
222	Informations concernant l'accessibilité sur les supports d'information (guide, web ...)			Obligatoire
223	Sensibilisation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap			Obligatoire
224	Formation du personnel à l'accueil des clients en situation de handicap			A la carte
226	Mise à disposition d'un fauteuil roulant			A la carte
Environnement et développement durable				
232	Sensibilisation des collaborateurs à la gestion économe de l'énergie			Obligatoire
233	Sensibilisation des collaborateurs à la gestion économe de l'eau			Obligatoire
234	Sensibilisation des collaborateurs à la gestion économe des déchets			Obligatoire

ANNEXE 3 : LES CRITERES D'APPRECIATION DU JURY

Le Jury s'appuiera sur les critères d'appréciation exposés ci-après, qui formeront un « faisceau d'indices ».

Les critères d'appréciation du Jury portent sur les caractéristiques exceptionnelles de l'établissement candidat tenant notamment à sa situation géographique, à son intérêt historique, esthétique ou patrimonial particulier ainsi qu'aux services qui y sont offerts.

Aucun critère d'appréciation n'est exclusif des autres et les indications données pour chaque critère d'appréciation, même lorsqu'elles sont précises, constituent des exemples et non des données normatives.

A cette fin, l'établissement candidat joint à son dossier les éléments nécessaires à l'examen de sa candidature par le Jury.

Des indicateurs économiques distinguant l'excellence du service

Des indicateurs économiques seront examinés et constitueront des éléments d'analyse dans l'appréciation de la capacité d'un établissement à prétendre à la « distinction Palace ».

Il s'agit d'indicateurs liés :

- à la performance commerciale de l'établissement par rapport à la moyenne des établissements classés 5* sur la place ;
- à l'effectif moyen annuel par clé rapporté au taux d'occupation de l'établissement :
 - supérieur ou égal à 2,2 pour les établissements parisiens ;
 - supérieur ou égal à 1,5 pour les établissements non parisiens.

La localisation de l'établissement qui doit être exceptionnelle

L'établissement doit être implanté dans une zone de qualité exceptionnelle avec un environnement architectural et naturel harmonieux (à titre d'exemples : site classé, perspective monumentale ou appartenant au patrimoine mondial de l'Unesco, paysage exceptionnel, zone protégée Conservatoire du Littoral ou Natura 2000...).

L'architecture exceptionnelle du bâtiment qu'il soit historique ou de facture contemporaine

Le caractère remarquable de l'architecture sera considéré : ancienneté du bâtiment, type de protection patrimoniale (monument historique ou inscription à l'inventaire, ensemble du bâti ou de parties du bâtiment, voire d'éléments mobiliers à perpétuelle demeure - escalier, verrière, cheminée, salle de bains...), architecture moderne ou contemporaine d'exception, architectes, intégration dans un mouvement artistique déterminé.

La capacité de l'établissement et la présence importante de suites

Le nombre de clés et le taux de suites (environ 20 %) seront des indicateurs analysés en ce qu'ils révèlent le degré élevé de personnalisation du service et le maintien d'un niveau suffisant d'excellence. Il est précisé qu'une suite correspond soit à une chambre d'une surface minimale de 60 m² soit à un appartement constitué d'une chambre séparée.

L'esthétique, la générosité des lieux, la remarquable qualité des équipements et éléments de confort

La qualité des intervenants (renommée des architectes d'intérieur, ...), la noblesse des matériaux utilisés (bois, tissus, verre, pierre,...), la présence d'œuvres d'art, la facture du mobilier, la décoration florale, les espaces spacieux et harmonieux, la présence d'ateliers d'entretien et de personnels de maintenance..., sont autant d'éléments entrant en considération pour apprécier le caractère exceptionnel des lieux et la permanence de l'excellence. La qualité du linge de lit et de toilette (provenance, tissu,...) mis à disposition ainsi que celle de la literie (sommier, matelas) et de l'ensemble des produits d'accueil proposés seront attentivement analysées.

La légende, l'histoire, la personnalité de l'établissement

La fréquentation de l'établissement (personnalités internationales issues du monde de la politique, des arts et du spectacle, du show business, du sport,...) et les événements historiques (signatures d'accords internationaux, rencontre au sommet de personnalités politiques, festivals des Arts et de la Culture) permettront d'évaluer la nature prestigieuse des lieux.

La personnalisation, la rapidité, la précision et la permanence du service

Le niveau de qualification du personnel et la continuité du service client constituent des indicateurs de nature à évaluer le niveau de personnalisation, la rapidité et la permanence du service. Ce dernier élément se traduit notamment par l'existence d'un service client 24 h / 24 couvrant les fonctions suivantes :

- le service de conciergerie et le service voiturier/bagagiste ;
- le service en chambre ;
- le service de restauration d'étage.

La personnalisation du service se traduit également dans la capacité à répondre aux besoins et attentes d'une clientèle familiale.

L'excellence de la restauration et du bar

Un restaurant gastronomique de renommée internationale (reconnu par les principaux guides gastronomiques internationaux), la qualité et l'importance des références de la carte des vins ainsi que l'existence d'un bar font partie des attributs des établissements d'exception.

Le caractère unique de l'établissement

Il s'agit d'apprécier, nonobstant son appartenance à une chaîne commerciale, le caractère unique de l'établissement. La présence de l'établissement dans les guides et revues internationaux est un élément d'appréciation parmi d'autres de son caractère unique.

L'implication des équipes dans la recherche de l'excellence

Il s'agit de relever les actions mises en place par l'établissement pour garantir implication et excellence du service proposé par son personnel. Le budget formation et l'existence d'un plan d'intéressement du personnel salarié sont des exemples d'indicateurs permettant d'évaluer ce critère.

Une démarche exemplaire et responsable

Il s'agit ici d'analyser les démarches entreprises par l'établissement liées à la qualité et à la promotion du développement durable dans ses composantes, sociétale et environnementale.

Les éléments ci-après constituent des indicateurs de type sociétal :

- l'implication dans la promotion des métiers de l'hôtellerie, la valorisation de l'apprentissage, le recours à l'artisanat ;
- la qualité des conditions de travail proposées au personnel, l'existence d'une politique sociale et d'éthique (accord et engagements de l'entreprise) et la valorisation des collaborateurs (plan de développement).

L'existence d'un plan de progrès quant à la performance environnementale (gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau,...) ou l'obtention de labels environnementaux font partie des indicateurs de type environnemental.

Une agence pour le développement du tourisme français dans son ensemble

L'industrie touristique, 1^{er} secteur économique français, génère plus d'un million d'emplois directs et autant d'emplois induits. Elle représente un chiffre d'affaires de plus de 70 milliards d'euros, réalisé par quelque 210 000 entreprises.

ATOUT FRANCE est l'opérateur unique de l'État en matière de tourisme chargé d'assurer le développement de ce secteur en agissant sur trois leviers principaux :

- En s'assurant de la bonne adéquation entre l'offre touristique française et la demande touristique internationale.
- En contribuant à la promotion et au rayonnement de la Marque France.
- En effectuant un travail d'accompagnement personnalisé auprès de chacun de ses partenaires, publics comme privés, à tous les niveaux de la chaîne de production touristique afin d'accroître sa compétitivité économique.

Une plateforme d'observation et d'intelligence stratégique unique

La première mission de ATOUT FRANCE est d'entretenir un **dispositif approfondi et permanent de veille et d'analyse** des marchés de l'offre et de la demande touristique.

Cette plateforme d'intelligence est alimentée par l'observation directe (veille concurrentielle, enquêtes conjonctu-

relles, études...), mais également par les retours d'expériences dont dispose ATOUT FRANCE en accompagnant ses partenaires sur les territoires et les problématiques touristiques les plus variés.

Cette double connaissance, de l'offre et de la demande, confère à ATOUT FRANCE une expertise porteuse d'une grande valeur ajoutée. Les analyses issues de ces deux territoires de veille sont en effet mises en synergie et délivrent une vision complète de l'état des marchés touristiques.

Ces informations alimentent l'expertise de la structure elle-même et sont mises à disposition de nos partenaires en fonction de leurs besoins.

Deux missions principales et complémentaires au service de nos clients

Fort de cette expertise transversale, ATOUT FRANCE propose deux prestations correspondant à ses deux missions principales :

Assistance au développement

ATOUT FRANCE apporte son expertise en ingénierie afin d'accroître la compétitivité des entreprises et l'attractivité des destinations. Cette action, conduite avec l'ensemble des partenaires de l'Agence comprend :

- L'appui à la définition et mise en œuvre de stratégies touristiques territoriales.
- L'expertise en montage de projets d'investissement et la recherche de partenaires exploitants ou investisseurs.
- Le pilotage d'études en ingénierie marketing ou économique, donnant lieu à de nombreuses publications et journées techniques.

- L'export de l'ingénierie publique et privée nationale sur les marchés à fort potentiel de développement.

Aide à la commercialisation

L'Agence accompagne également ses clients dans leurs opérations de marketing et de promotion touristique en France comme à l'étranger :

- Expertise de marketing touristique.
- Promotion des destinations et des filières (Littoral, Mer, Montagne...).
- Organisation d'événements (campagnes de communication, salons professionnels, voyages de presse, actions de fidélisation et partenariats...).

Cette synergie entre les missions de ATOUT FRANCE constitue la marque de fabrique du GIE. Elle garantit la pertinence de l'expertise et - in fine - la qualité des prestations délivrées à ses adhérents.

Deux missions annexes et transversales

ATOUT FRANCE accompagne également le développement du tourisme en assurant **deux missions corollaires** qui lui ont été confiées par la *Loi de développement et de modernisation des services touristiques français* (Loi du 22 juillet 2009).

Mission « Qualité »

- Immatriculation des opérateurs de voyages et exploitants de voitures de tourisme avec chauffeur. Une Commission d'immatriculation propre à ATOUT FRANCE, indépendante et impartiale, vérifie les conditions légales et assure l'inscription et la tenue du registre public de ces opérateurs.
- Classement des hébergements. ATOUT FRANCE élabore, en concertation avec les professionnels, les référentiels de classement des différents

types d'hébergement de l'offre touristique. L'Agence est en charge de la publication et de la promotion de ce classement ainsi que de l'observation de l'évolution de son référentiel qui doit être révisé tous les cinq ans.

Mission « Formation aux métiers du tourisme »

La Direction de la Formation aux métiers du tourisme de ATOUT FRANCE met en œuvre une série d'actions et participe à la définition d'une politique nationale de formation au tourisme afin de :

- Mieux adapter la formation aux besoins des entreprises du secteur.
- Créer un lien permanent avec les entreprises pour ajuster le contenu de ces formations.
- Et contribuer ainsi au développement de l'emploi.

Un territoire d'intervention local, national et international

La spécificité de ATOUT FRANCE naît aussi de la variété des territoires d'intervention sur lesquels l'Agence opère. Les expertises développées sur ces différentes échelles territoriales nourrissent sa compétence globale et valorisent ainsi chacun des services proposés à ses partenaires.

ATOUT FRANCE développe ses missions à l'international grâce à un réseau de 37 bureaux répartis dans 33 pays. Cette organisation unique qui mobilise plus de 250 personnes, assure à la structure une parfaite connaissance des marchés et des cultures internationales et lui permet de cibler et de relayer au mieux les actions de promotion de ses partenaires.

Un accompagnement 360°, à toutes les étapes de la chaîne de production touristique auprès de partenaires publics comme privés.

Forte de cette expertise multiple, ATOUT FRANCE est en mesure d'accom-

pagner ses partenaires dans toutes les étapes de leur production touristique : de la conception du développement jusqu'à la commercialisation.

ATOUT FRANCE collabore dans un modèle partenarial unique et original avec tous les acteurs du tourisme, qu'ils soient institutionnels (collectivités, CRT, CDT...), associatifs ou privés (Air France, Club Med...). Cette exigence opérationnelle garan-

tit à tous d'investir sur les marchés en promotion ou en ingénierie, à l'échelle pertinente pour viser l'efficacité aussi bien individuelle que collective. L'Agence contribue ainsi à la compétitivité économique de chacun des acteurs de la destination en favorisant d'une part la diffusion de l'innovation et de la qualité, et en permettant, d'autre part, la structuration d'une offre attractive et en pleine cohérence avec les exigences du développement durable.

ATOUT FRANCE c'est :

- Une capacité d'analyse et de recommandation ainsi que des prestations qui couvrent chacune des étapes de la chaîne de production touristique.
- Un partenariat fructueux mené avec des acteurs de taille et de profils différents.
- Des territoires d'interventions incluant toutes les échelles et dont les retours d'expériences nourrissent chacune de ses expertises.

